



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ACADEMIE DE BORDEAUX

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION 2020/2021

PARCOURS AGREGATION INTERNE EPS

Le parcours de préparation à l'agrégation interne d'EPS 2021 sera reconduit dès le samedi 20 juin 2020 dans le cadre du PAF, sur la base de candidatures volontaires.

Format du parcours de préparation :

- **Hybride** : afin de permettre un parcours de formation de chez soi, la majeure partie du travail sera effectuée à distance grâce à une **plateforme numérique** (M@gistère).
- **Tutoré** : des enseignants agrégés spécifiquement formés accompagneront les stagiaires tout au long de leur préparation à partir de septembre 2020.
- **Accompagné** : 6 écrits blancs corrigés (E1-E2) seront proposés à tous les candidats ; une préparation aux oraux sera allouée aux candidats admissibles.

Contenus de la plateforme numérique M@gistère :

- Un scénario de formation et des travaux pratiques à réaliser à échéances données.
- Des ressources pour chaque épreuve : apports théoriques, pratiques et méthodologiques (Documents commentés, glossaire, bibliographies,...)
- Un espace de travail collaboratif animé par les tuteurs : classes virtuelles, travaux pratiques à réaliser puis à faire corriger.

Modalités :

- Les dossiers d'inscription devront être remplis en ligne avant le 15 mai 2020 17h en cliquant sur le lien ou en flashant le QR code ci-dessous.

<http://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6qef7sw9ip/k/Pcxi9s6>



- Le dispositif de formation est dimensionné à hauteur de 24 places.
- Les candidats ayant vécu le parcours les années précédentes doivent candidater de la même façon mais un dispositif à part sera mis en place à leur attention.
- Les demandes d'inscription seront étudiées par la DAFPEN et l'inspection pédagogique régionale EPS. La liste des stagiaires retenus sera communiquée à partir du 2 juin. Ces derniers seront invités, sous couvert de l'inspection pédagogique, à demander à leur chef d'établissement un **aménagement d'emploi du temps afin de libérer le mardi après-midi** (plage horaire d'ores et déjà programmée dans l'emploi du temps des tuteurs).
- **Les stagiaires retenus seront convoqués sans ordre de mission le samedi 20 juin de 9h30 à 16h30 à l'UFR STAPS de Bordeaux** (présentation de la formation, ouverture des accès à la plateforme Magistère, rencontre avec leur tuteurs pour un premier travail sur des prérequis attendus pour septembre 2020)

Pour tout complément d'informations, merci de contacter votre IA-IPR d'EPS référent.